

Le choix de la liberté

Bricabracs ce sont des espaces éducatifs et sociaux situés dans les quartiers nord de Marseille, incluant une école (déclarée hors contrat) depuis 2015 et un accueil de loisir depuis aout 2020 accueillant 25 enfants de 5 à 10 ans. Cette expérience qui fait référence à Freinet, la pédagogie sociale, Paulo Freire, tente de créer de la transversalité éducative, pédagogique, sociale et économique.³

Ce qui fonde *Bricabracs* et amène des familles à s'y joindre est une même aspiration générale de liberté.

Ceux qui y travaillent y cherchent d'abord un moyen d'accéder à une pratique du métier d'éducateur-enseignant libérée des empêchements qu'engendre l'Éducation Nationale par son fonctionnement bureaucratisé, ses obsessions d'évaluation, ses manques de moyens spatiaux et humains, le refus de sa part sociale et éducative. Quitte à accepter le lot de nouvelles limites que cette émancipation apporte avec elle : surcharge horaire, fragilité économique, rémunérations égalitaires mais basses (smic) et conditions de travail instables.

Les familles tentent elles aussi d'échapper à ce qui est vécu comme entraves au développement apaisé de leur enfant, à la reconnaissance de leur qualité d'éducateur et à leur désir d'intervenir activement dans ce processus.

Construire la puissance du collectif

Ce consensus sur la liberté ne produit pas de facto une communauté. Pour les enfants, les premiers pas à *Bricabracs* ont quelque chose de vertigineux. Vertige de la libération soudaine de possibles, empêchés jusqu'alors : se déplacer sans demander, parler, décider de son travail, de son temps, de ses jeux... Assez vite, le plaisir frénétique à activer ces possibles vient se confronter aux exigences qu'impose la vie avec d'autres et d'en avoir le souci.

Ces exigences, c'est nous, les garants⁴ éducatifs, qui les imposons d'abord, mais aussi le groupe déjà constitué par les anciens enfants. Elles viennent parfois contenir les désirs des familles, prises elles-aussi dans le vertige des possibles. Celui de voir comment ça se passe, de proposer des ateliers, de choisir deux après-midi vaqués dans la semaine, de s'absenter quelques jours. Une souplesse grisante, souvent impensable dans l'école publique d'État.

On y risque des malentendus entre le cercle des acteurs du quotidien sur place (enfants, éducateurs et autres personnes du milieu) et ceux pour qui les conséquences et l'implication directes sont plus distancées.

Les familles se situent dans un cercle ou un autre en fonction de leur engagement. Quand au petit groupe des garants de l'orientation de *Bricabracs* il assure la bonne entente « libre » entre ces deux ensembles.

Ces frictions sont cependant bienvenues car elles viennent nourrir un questionnement : pour qui êtes-vous là ? Pour vous ? votre enfant ? Pour un projet commun ? Pour qui désirons-nous la

¹*Lignes d'erre*, fait référence à Fernand Deligny dans *L'arachnéen et autres textes*, éd. L'arachnéen, 2008, p88

² Éducateurs-enseignants aux Espaces éducatifs *Bricabracs*. Le titre,

³ Voir article d'Erwan Redon, Faites le mur ! Un agir permanent dans le Nouvel Educateur n°241 La Pédagogie hors les murs

⁴ Voir Rhizome en tanière n°11 / Ouf, enfin libre, <http://bricabracs.org>, extrait de Libérez l'école, p42, Jean Michel Calvi

liberté ?... On arrive évidemment depuis le singulier de soi (la famille, l'enfant). Ici notre idée est d'en arriver au singulier depuis le commun. Construire l'extension de puissance du collectif, d'augmentation de ses possibles, pour les garantir à chacun, au-delà de sa famille.

Un espace libre : le coin peinture

A *Bricabracs*, le coin peinture se situe dans une pièce aux usages multiples. On peut au même moment y travailler son orthographe, y faire du pain, y ranger son casier, y regarder ses cartes pokémons, y peindre... Facile en apparence. Oui, mais... Il faut mettre du matériel : feuille, lieu pour s'installer, pinceaux en état, peinture en quantité et récipients pour l'accueillir et la mélanger, tabliers, endroit pour faire sécher. Ces conditions, ce sont les éducateurs-enseignants qui l'instituent et maintiennent en état l'endroit où va « pousser » le coin-peinture.

Pour que l'espace permanent n'empiète pas sur le reste du lieu et ses usages multiples, il a fallu se donner quelques règles d'usage : deux tables et le mur du fond, pour accueillir jusqu'à cinq personnes en même temps. La gestion des couleurs est aussi un enjeu. On utilisera donc un pinceau par couleur. Enfin, après la peinture, vient le séchage. Une corde accrochée et des pinces-à-linge peuvent suffire. Mais cela ne leur donne pas autant de liberté d'agir qui les rendrait plus autonomes. Avoir un séchoir, cela permet aux enfants de mettre leur feuille à sécher tout seuls. Puis la liberté c'est aussi, à 16h, des enfants qui lavent les pinceaux, d'autres les tables et le sol...

Cette organisation et ces règles d'usage sont à la fois préinstitué par les éducateurs et revisités fréquemment en assemblée. En outre à la liberté d'accès permanent s'ajoutent des obligations adossées à des choix portés par les enfants.

Ils n'ont pas le choix, ils doivent venir faire de la peinture sur un thème. « Aider les premiers petits pas... », disait Paul Le Bohec, « en forçant la liberté⁵ ».

Pour compenser cette perte de liberté, on permet aux enfants de choisir leur thème et on répartit le temps de peinture : deux jours sur le thème obligatoire et deux jours en thème libre. Tous les thèmes proposés sont acceptés, exceptés ceux trop spécifiques. Puis ils sont tirés au sort chaque semaine.



Un cadre renégociable

Un cadre est institué rendant possible une prise en main par les enfants. Il est rediscutable, mais les garants éducateurs annoncent dès le départ qu'ils gardent la main sur une décision finale. À eux de laisser le maximum de décisions venant des enfants se réaliser.

Cela évite cependant les impressions de tromperie pour les enfants en laissant croire qu'ils auraient le choix alors qu'on l'invaliderait pour une raison ou une autre sans l'avoir clairement dit préalablement. Cela romperait alors tout rapport de confiance.

Cela n'empêche en rien de tester les limites... Mais le cadre est prévu pour cela. Il est fixé pour qu'ils puissent y oser les détours et se faire remettre en place par le collectif ou un éducateur en fonction du degré de sécurité avec lequel ils auront joué.

Ainsi ils peuvent descendre dans un terrain de jeu comportant un trampoline, des arbres, une cabane, sans qu'on les ait sous les yeux. Cela devient leur monde, leur domaine d'expérimentation, de projection. Mais ils doivent nous prévenir qu'ils y vont. Non pas demander l'autorisation d'y

⁵ Paul Le Bohec, « Le forçage de liberté », extrait de *Ah ! Vous écrivez ensemble*. <https://www.archives.asso-amis-de-freinet.org>

aller, mais nous informer, donc en quelque sorte, nous prendre en compte et nous reconnaître comme étant les garants d'une sécurité physique et affective.

Cela permet d'aller tester certaines limites et de reconnaître l'inutilité d'en tester d'autres, celles qui fondent leur cadre de liberté et d'expérimentation. Ils le perdraient s'ils n'en respectaient pas les principes définis par tâtonnement.

À ce jour c'est le règlement non figé, la « méthode en mouvement » qui prévaut.

Mais demain, un autre fonctionnement pourrait voir le jour selon les mêmes principes de base qui régissent la liberté selon nous : le forçage de liberté, obligeant à goûter une activité tout en y laissant une marge de choix⁶ ; les facilitateurs de liberté par l'organisation d'espaces ateliers ; la réorganisation permanente pour adapter et favoriser l'éducation au travail, à la fois par le matériel, par l'espace et le temps ; nos assemblées de coordination, de régulation de problème et de propositions tant avec les enfants qu'avec les parents.

Enfin, élément prépondérant de cette liberté, « rachacher »⁷ ! Répétition, ténacité, rigueur. Tout cela s'effectue en restant attentif aux incertitudes qui se produisent⁸ afin d'évoluer, se transformer, s'adapter à de nouvelles conditions humaines, vers d'autres libertés.

*Article paru dans le Nouvel éducateur,
Revue du mouvement Freinet, avril 2021, n°252, Icem Pédagogie Freinet.
Dossier : Quelle liberté ?*

6 Invariants n°4 et n°7, Célestin et Elise Freinet, *Pour l'école du peuple*, petite collection Maspero, 1969.

7 Daniele Huillet et Jean-Marie Straub, *En rachachant*, 1982 · Court métrage/Noir et blanc · 7 min

8 Bernard Collot, *La pédagogie de la mouche*, éd L'instant présent.

Daniel Favre, *Eduquer à l'incertitude*, Ed. Dunod 2016